

 Direction des affaires académique et partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 02/09/2024	
	Numéro de page : Page 1 sur 3		

Appel à candidatures

Financement de mobilités dans le cadre du programme Erasmus+ KA171

Présentation

- **Deux bourses** de mobilité Erasmus + sont proposées pour deux étudiant(e)s (niveau : **2ème Master**) de la **Faculté des Sciences de Sfax** souhaitant effectuer une mobilité de **5 mois** au sein de **Le Mans Université – France**.
Ces deux bourses concernent la spécialité suivante : **Physique**
- **Une bourse** de mobilité Erasmus + est proposée pour un étudiant(e) (niveau : **2ème Master**) de la **Faculté des Sciences de Sfax** souhaitant effectuer une mobilité de **4 mois** au sein de **Le Mans Université – France**.
Cette bourse concerne la spécialité suivante : **Chimie**

L'action Erasmus + Mobilité internationale de crédits a pour objectif de financer des mobilités entre établissements européens et établissements partenaires hors Europe. Les projets de mobilités doivent être cohérents avec la stratégie internationale des établissements concernés et conforter les coopérations existantes. Les objectifs de ce programme sont de promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de la Commission Européenne, de soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et de mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen.

Le programme Erasmus + permet d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine.

Conditions

- Être inscrit(e) à l'Université de Sfax
- Avoir un niveau de français B2
- Ne pas déjà bénéficier de financements européens couvrant cette mobilité à l'étranger.
- Valider le projet de mobilité avec son directeur de recherche
- Avoir pris contact avec l'unité d'accueil à Le Mans Université et obtenu son accord quant à la mobilité et à ses objectifs scientifiques.
- Soumettre le dossier de candidature dans les délais impartis

Procédure de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le **05/12/2025 à midi** via le lien suivant : <https://forms.gle/KVAqP93U48W8wkwm9>

Critères de selection

CRITERIA NO.	CRITERIA	SCORE
1	Average GPA	60
2	Language knowledge	
	Any proof of language proficiency	5
	Recognized certificate IELTS/TOEIC/TOEFL.....etc.	15
3	No previous Erasmus mobility	30
4	CV	
	Work experience/traineeship	5
	Social activities / Volunteering / Clubs	5
5	Proof of inclusion	10

Dossier de candidature

- Learning Agreement
- Attestation d'inscription
- Lettre de motivation
- CV
- Lettre de soutien
- Relevés de notes (à partir du Bac)
- Copies des diplômes
- Copie du passeport
- Lettre d'invitation de l'unité d'accueil

Critères de selection:

- Qualité scientifique et académique du dossier
- Clarté du projet d'acquisition de compétences et de recherche dans l'unité d'accueil
- Motivation de l'étudiant
- Bénéfices de la mobilité en termes de renforcement ou création de collaborations entre l'unité d'accueil et l'unité d'envoi (future co-tutelle ou co-direction, développement de projets de recherche...)

- Les étudiants qui répondent à un ou plusieurs des critères d'inclusion et de diversité suivants, établis par le programme Erasmus+ :

- Handicap (c'est-à-dire les participants ayant des besoins particuliers) : les personnes souffrant d'un handicap mental (intellectuel, cognitif, d'apprentissage), physique, sensoriel ou autre ;

- Obstacles économiques : personnes ayant un faible niveau de vie, un faible revenu, dépendant du système de protection sociale ou sans-abri ; jeunes en situation de pauvreté ; personnes endettées ou ayant des problèmes financiers ;

- Obstacles géographiques : personnes issues de zones rurales ou éloignées ; personnes vivant sur de petites îles ou dans des régions périphériques ; personnes issues de zones urbaines à problèmes ; personnes issues de zones moins bien desservies (transports publics limités, équipements médiocres).

- Différences culturelles : immigrés ou réfugiés ou descendants de familles d'immigrés ou de réfugiés ; personnes appartenant à une minorité nationale ou ethnique ; personnes ayant des difficultés d'adaptation linguistique et d'inclusion culturelle ;

Pour toute question ou information spécifique, vous pouvez nous contacter par e-mail : sci@usf.tn